

Arrêt des stations-service de gaz

MOBILITÉ Une pétition concernant la fermeture des pompes à gaz par Groupe E Celsius a été déposée la semaine dernière à la Chancellerie de l’Etat de Fribourg. La Cité de la reine Berthe ne sera pas épargnée par la décision prise par la société fribourgeoise.

PAYERNE

À la station-service Coop sur la route de Bussy, il n’y a pas que les véhicules thermiques qui viennent faire le plein. Les propriétaires de véhicules roulant au gaz naturel comprimé (GNC) et au biogaz s’y arrêtent aussi. Cependant, Groupe E Celsius a décidé de fermer la pompe à gaz de Payerne, comme celle de Granges-Paccot, à la fin de l’année. Pour faire le plein, il faudra se rendre dans le canton de Berne, à Châtel-Saint-Denis ou à Lucens, qui disposent de pompes à gaz n’appartenant pas à la société fribourgeoise. La semaine dernière, le groupe GNC-Fribourg, formé de propriétaires de véhicules roulant au gaz, a déposé une pétition avec plus de 300 signatures demandant que les stations de gaz soient maintenues jusqu’en 2030. Celle-ci est parvenue au canton, à la ville de Fribourg, ainsi qu’à Groupe E Celsius.

Solution acceptable
«Environ 300 véhicules roulent au gaz dans le canton de Fribourg. C’est vrai que c’est peu. Mais les personnes qui ont opté pour ce type de voiture pour des raisons écologiques et économiques se sentent lésées», explique Thibaut Brancourt, porte-parole du groupe GNC-Fribourg. «L’objectif de notre péti-

tion est de négocier la sortie de cette technologie d’une manière qui soit acceptable pour l’environnement et les propriétaires de voitures roulant au gaz. L’Union européenne (UE) visant l’interdiction des moteurs à combustion d’ici à 2035, le groupe GNC-Fribourg propose de continuer l’exploitation des stations de gaz au moins jusqu’en 2030.»

Actuellement, la Suisse compte plus de 140 stations-service GNC. Même si celles-ci appartiennent à des acteurs privés, le groupe GNC-Fribourg souhaiterait qu’une stratégie concernant leur réduction soit mise en place au niveau national. Selon l’Office de la circulation et de la navigation (OCN), 302 véhicules fonctionnent au gaz sur un total de près de 300 000 véhicules mis en circulation dans le canton de Fribourg. Ce chiffre comprend 238 voitures de tourisme, 46 voitures de livraison et 18 véhicules lourds.

Durée de vie des pompes
Groupe E Celsius rencontrera prochainement une délégation du groupe GNC-Fribourg. Plusieurs arguments sont avancés pour justifier sa décision. «Au vu de l’âge des deux stations, du nombre de pannes croissant et de pièces de rechange nécessaires, nous aurions dû faire des investissements conséquents afin de garantir une continuité de four-



La pompe à gaz sur la route de Bussy ne sera plus en service à la fin de l’année.

PHOTO MARTINE MACHY

niture de GNC au-delà du 31 décembre 2024», déclare la porte-parole de Groupe E, Nathalie Salamin. «La réduction de la flotte des véhicules GNC, ainsi que le développement du marché ne permettent pas de faire ces investissements. Aujourd’hui, seulement 0,1% des véhicules immatriculés dans le canton de Fribourg fonctionnent au GNC. Dans le domaine de la mobilité individuelle, le marché se développe clairement en faveur de la voiture électrique ou hybride», poursuit-elle. La porte-parole souligne aussi le fait que l’activité d’exploitation de stations GNC n’est pas un service public et que Groupe E Celsius n’a ni obligation de four-

niture de GNC, ni un monopole sur cette activité.

Quant au canton, il partage la position de Groupe E Celsius sur ce dernier point. «La fourniture de gaz pour les automobiles ne relève pas d’un service public. Il n’appartient pas au canton d’intervenir dans les décisions opérationnelles de Groupe E. Il s’agit d’une situation liée aux conditions du marché entre deux acteurs privés», explique Pierre Vaudan, porte-parole de la Direction de l’économie, de l’emploi et de la formation professionnelle. Il rappelle que la stratégie du Conseil d’Etat en matière de mobilité est de privilégier les transports publics et la mobilité douce.

Point de vue nuancé
Dans le canton de Vaud, 15 stations-service vendent du GNC contenant au minimum 20% de biogaz. Le Service des automobiles et de la navigation répertorie 755 véhicules roulant uniquement au GNC. Quant à la station-service de Lucens, elle est alimentée par le groupe Holdigaz. «Notre groupe, fournisseur de GNC et producteur de biogaz en Suisse romande reste convaincu par cette forme de mobilité, qui contribue à réduire les émissions de CO₂ de 40%, ainsi que les particules fines, néfastes pour la santé», affirme Nicole Müller, responsable de la communication chez Holdigaz. «Contrairement

aux constructeurs automobiles, plusieurs marques de camions et d’utiles telles qu’Iveco, Scania ou Volvo proposent toujours des modèles au GNC ou au gaz naturel liquéfié (GNL). Par exemple, les transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve ont récemment fait l’acquisition de véhicules roulant à 100% au biogaz.»

Au vu de la disponibilité limitée des véhicules roulant au GNC sur le marché, le volume des ventes de GNC tend aussi à diminuer. Dans ce contexte difficile, Holdigaz maintiendra en service ses stations actuelles aussi longtemps que possible.

Le plan climat vaudois 2020 rapporte que la mobilité représente plus de 40% des émissions de gaz à effet de serre (GES). Selon le Département de la jeunesse, de l’environnement et de la sécurité, pour réduire les GES de 50 à 60% d’ici à 2030, le canton privilégie une diminution de l’utilisation des énergies fossiles, dont le gaz naturel. Ce dernier n’est pas retenu comme une solution transitoire favorisant la décarbonisation du secteur de la mobilité. D’autres solutions sont envisagées comme les véhicules électriques, le biométhane, l’hydrogène et les carburants renouvelables pour les tracteurs et les poids lourds.

■ MARTINE MACHY

Toujours plus de soins

BILAN Le nombre d’heures consacrées aux activités d’aide et de soins à domicile a augmenté entre 2022 et 2023 alors que le nombre de clients a légèrement reculé. Tel est l’un des constats du rapport annuel des centres médico-sociaux de la Broye.

BROYE

Les heures de l’activité d’aide et de soins entre 2022 et 2023 ont augmenté de près de 4% alors que le nombre de clients a légèrement reculé. Cette information figure dans le rapport annuel 2023 des CMS de la Broye - Association broyeurde pour la promotion de la santé et le maintien à domicile (ABSMAD). «La durée moyenne d’intervention est en hausse, que ce soit en soins de base ou en soins infirmiers. Le nombre d’actes par client est également en hausse et démontre que les prises en charge sont plus conséquentes et plus complexes», relève la directrice Hélène Morgenthaler.

Ainsi, ce sont 2622 clients qui ont fait appel aux CMS de la Broye en 2023 alors qu’ils étaient 2687 une année auparavant. Les personnes de plus de 85 ans (607) et celles entre 80 et 84 ans (382) font partie de la tranche d’âge qui a le plus recours aux aides et soins. «Mais la hausse de la clientèle sur 4 ans est de 20,4%», précise-t-elle.

Soins de base en augmentation
Les heures de l’activité d’aide et

de soins ont progressé, passant de 146 883 à 152 659 heures. Les soins de base et les traitements en ergothérapie ont fait un bond de respectivement 7,7% et 8,4%. «Depuis 2019, les prestations de soins de base ont augmenté de 17,6%», précise le rapport. Elles représentent plus de la moitié des prestations totales de l’ABSMAD. «Les évaluations infirmières prennent également de l’importance, les caisses-maladie souhaitant connaître plus systématiquement le bien-fondé des prises en charge», ajoute Hélène Morgenthaler.

«Depuis 2019, les prestations de soins de base ont augmenté de 17,6%»



Hélène Morgenthaler, directrice des CMS de la Broye.

Notons encore que les livraisons des repas ont diminué par rapport à l’exercice précédent. Avec un volume de 57 133 repas livrés, la variation est de 8% en comparaison à 2022.

Salaires indexés pour 2024
L’évolution des ressources humaines, 295 collaborateurs, sans les livreurs de repas bénévoles, travaillant à l’ABSMAD, affiche

une situation stable. Une donnée qui ne reflète pas les inquiétudes de la présidente Aliette Rey et de sa directrice Hélène Morgenthaler. «Il a fallu beaucoup de courage et de détermination de la part de notre équipe de management pour maintenir le moral des troupes. Mais les effets de leur encadrement bienveillant et une très bonne ambiance de travail ont porté leurs fruits», soulignent-elles d’une seule voix. Au cœur du problème, début 2023, une indexation des salaires qui ne couvrait pas l’inflation, et une hausse des charges sociales avec comme conséquence une diminution du salaire effectif. D’autres cantons étant plus généreux, de nombreuses démissions ont été enregistrées. «Le message a été entendu pour 2024», informe la directrice qui a été porte-parole avec la présidente auprès du conseil d’administration de l’Association vaudoise d’aide et de soins à domicile qui l’a relayé auprès des conseillers d’Etats. «Le canton de Vaud a indexé les salaires de 1,9%», se réjouit-elle.

Apporter de l’aide et des soins
Rappelons que l’Association broyeurde pour la promotion de la santé et le maintien à domicile (ABSMAD) a pour mission de fournir des prestations d’aide et de soins à domicile sur le lieu de résidence du client, lorsque son état de santé lui fait vivre une situation de dépendance durable ou qu’il a besoin d’un appui momentané. Elle dessert notamment les communes du district Broye-Vully (Avenches, Moudon et Payerne).

JMZ

Cadre magique pour Lotario

PAYERNE Quelques images pour donner envie de profiter des dernières représentations de «Lotario», dans le cadre magique de la cour du château, au pied du clocher majestueux de l’abbatiale. Le spectacle de trois heures met en scène six solistes de talent. Ils sont servis par un orchestre baroque de vingt musiciens, interprétant magnifiquement la musique de Haendel, avec au clavecin, l’organiste payernois, Benoît Zimmermann. Un régal. Les trois actes passent en un éclair, la mise en scène étant vivante et les rebondissements de cette intrigue politique intenses. Rendre présente au cœur de Payerne Adélaïde, fille de la reine Berthe, c’est l’écouter chanter ses détresses, ses peurs, ses révoltes, son amour, dans un lieu qu’elle a chéri. Un spectacle à voir encore demain soir vendredi et samedi, à 19 h 30. Animations, chalets gourmands pour se restaurer avec des produits locaux de qualité, sont au service du public dès 17 h. Réservations sur <https://operaimperatrice.ch>

RENÉ CUSIN



1. Entrée d’Adélaïde et de son époux. 2. La fiole de poison à portée de main de l’impératrice Adélaïde. 3. L’excellent orchestre baroque dirigé par Lionel Desmeules. 4. Voilà Adélaïde entrée de cordes.